

AR Prefecture

016-200054047-20240212-2024_02_12_07-DE
Reçu le 13/02/2024
Publié le 13/02/2024

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **PREND** acte que le débat d'orientation budgétaire, sur la base d'un rapport portant sur le budget de la ville de Confolens, a eu lieu, avant le vote du budget primitif de l'exercice 2024 au conseil municipal du 25 mars 2024.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 13 février 2024



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

